ARRANGEMENT ET PROTOCOLE DE MADRID

DÉCISION FINALE CONCERNANT LA SITUATION DE LA MARQUE

- DÉCLARATION D'OCTROI DE LA PROTECTION FAISANT SUITE À UN REFUS PROVISOIRE -

Règle 18*ter*(2)

Ce formulaire est à utiliser dans la situation suivante : l'Office a déjà communiqué une notification de refus provisoire total ou partiel et, toutes les procédures devant l'Office étant achevées, la protection est à présent accordée pour une partie ou la totalité des produits ou services. (Pour confirmer un refus total, veuillez utiliser le formulaire type no 6.)

I. Office qui envoie la déclaration:

OFFICE DES BREVETS DE LA REPUBLIQUE DE LETTONIE
Citadeles iela 7/70
LV 1010, Riga
LETTONIE

Téléphone +371 67099605
Télécopie +371 67099650

II. Numéro de l'enregistrement international: **1291862**

III. Nom du titulaire (ou autre indication permettant de confirmer l'identité de l'enregistrement international):

ABC DETERJAN SANAYI VE TICARET ANONIM SIRKETI
Rüzgarlibaçe Mahallesi, Cumhuriyet Caddesi, Gülsan Plaza No: 22 Kat: 4 Kavacik ISTANBUL TR

IV. Protection pour tous les produits et/ou services

Toutes les procédures devant l'Office sont achevées ; la protection est accordée à la marque qui fait l'objet de cet enregistrement international pour tous les produits et/ou tous les services demandés (règle 18*ter*(2)(i))

V. Signature ou sceau officiel de l'Office qui envoie la déclaration: **Dzintra Medne**

VI. Date: **16.04.2019**